



# Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. *Les Amis de Saint François de Sales*, 1950 Sion – CH16 0483 5071 5452 0000 0  
Bic : CRESCHZZ80A Courriel : [info@amissfs.com](mailto:info@amissfs.com) / [www.amissfs.com](http://www.amissfs.com)

## Documentation sur la Révolution dans l’Église

**Textes choisis extraits de l’*Osservatore Romano* 2021**

(Nous empruntont ces textes au travail de M. l’abbé Giulio-Maria Tam)

Voir le site : [www.marcel-lefebvre-tam.com](http://www.marcel-lefebvre-tam.com)

### La Révolution Anti-marieale

**Le pape François, O.R. 24.03.2021 :** «Le Christ est le médiateur, le pont que nous traversons pour nous adresser au Père... Il est le seul Rédempteur : il n'y a pas de co-rédempteurs avec le Christ... La Vierge qui, en tant que Mère et à laquelle Jésus nous a confié, nous enveloppe tous; mais en tant que Mère, non comme déesse, non comme co-rédemptrice : comme Mère...»

**Riccardo Burigana, O.R. 05.05.2021 :** «L'image de Marie dans l'optique œcuménique... Ces mots sont parmi les considérations finales du document "Marie, grâce et espérance dans le Christ" publié par la Commission internationale anglicano-catholique (ARCIC)... A Marie on n'a pas simplement dédié un chapitre de la Constitution "Lumen gentium" mais son image est devenue protagoniste de la définition d'une **théologie œcuménique**... dans le but explicite de développer un dialogue avec tous les chrétiens...»

Le document d'ARCIC n'est pas le seul à avoir affronté le thème de **la figure de Marie dans une perspective œcuménique**; parmi les nombreux textes rédigés en des lieux et sur des sujets divers, il faut rappeler "Marie dans le plan de Dieu et dans la communion des saints" publié

par le *Groupe de Dombes* en 1997... Le *Groupe de Dombes*, né en 1937, a choisi d'affronter le thème... de la théologie œcuménique, qui privilégié une herméneutique fondée sur le principe des hiérarchies des vérités, affirmé ensuite dans Vatican II, et sur la doctrine luthérienne de la justification par la seule foi... Le débat œcuménique sur Marie s'est enrichi... par les écrits de mariologie du pasteur vaudois Renzo Bertalot et du père Giancarlo Bruni.» [Au Concile, de nombreux évêques voulaient un document exclusif sur la Vierge, mais les opposants ont réussi à le réduire en un chapitre de "Lumen gentium". Cela permet maintenant de déformer la doctrine mariale].

**Roberto Rossano, O.R. 05.01.2021 :** «Le peu de textes concernant Jésus Enfant "qui apprend" pose de sérieuses questions d'ordre théologique : c'est comme si l'art chrétien, dès l'origine, et surtout depuis le Moyen-Âge, avait craint de représenter le "Dieu Enfant" comme un enfant normal, comme si le fait de représenter un Jésus "qui apprend" revenait à renier le Concile de Nicée. Comment Dieu peut-il apprendre ? ... Est-il licite d'imaginer un Jésus enfant réprimandé par sa Mère comme tout autre enfant, ou encore dans un cadre d'apprentissage laborieux, ou dans

l'étude ? Est-il possible d'imaginer un Jésus “*qui apprend*” et non déjà tout accompli dans sa sainte vertu omnisciente ? ... Un homme qui possède en sois, dès le sein maternel, la vérité “*tout entière*” peut-il être considéré vrai homme ? Un homme qui démontre d'être seulement affirmatif peut-il être un vrai homme ? Un homme privé du désir de savoir peut-il être considéré vrai homme ? Le silence des évangélistes sur les années de formation du Christ ne nous permet pas d'avoir des options claires sur ces questions.» [Ils commencent à tirer les conclusions de la thèse de Ratzinger dans son livre “*Introduction au christianisme*”, II p. ch. 4, art. 2.1: “*La conception de Jésus n'est pas une génération de la part de Dieu... Il n'est pas le Fils biologique de Dieu... même s'il était né d'un mariage naturel, cela n'enlèverait rien à sa divinité*”.

Avec cette thèse il ouvre la voie à la théorie selon laquelle Jésus prend progressivement conscience d'être Dieu. Mais s'Il doit apprendre Il ne peut être la Sagesse Incarnée. Et le pape François l'a aussi affirmé dans l'O.R.]

## La liberté religieuse

**Le pape François. Discours au Corps diplomatique, O.R. 08.02.2021 :** «La liberté de culte ne constitue pas un corollaire de la liberté de réunion, mais elle dérive essentiellement du droit à la liberté religieuse, qui est le premier et fondamental droit humain. Il est donc nécessaire qu'elle soit respectée, protégée et défendue par les autorités civiles.» (**1er commandement de Dieu : «Tu adoreras Dieu seul, et tu l'aimeras plus que tout».** Voilà ce que les autorités civiles sont tenues de protéger et défendre).

**Le pape François. Discours en Irak, O.R. 06.03.2021 :** «Prions pour que partout et en tout lieu soient respectées et reconnues la liberté de conscience et la liberté religieuse : ce sont des droits fondamentaux... Dieu a créé les êtres humains égaux en dignité et en droit... Collaborer par le dialogue de manière constructive avec les autres religions pour la cause de la paix... Ils jouissent pleinement des droits à la liberté et à la responsabilité... Ce sera la preuve qu'un sain pluralisme religieux, ethnique et culturel peut contribuer à la prospérité et à l'harmonie du Pays.»

**Le Card. Parolin et la théorie de Maritain sur la “Nouvelle chrétienté” libérale, O.R. 17.07.2021 :** «Le catholicisme est religion d'État... Dans la principauté, la religion est toujours religion d'État... [Monaco]. Est-ce un anachronisme historique ou une opportunité ? ...Je considère qu'il s'agit surtout d'une opportunité... dans laquelle chacun conserve sa propre et nécessaire autonomie... un modèle qui contribue à garantir cette saine laïcité proposée par Benoît XVI et François...»

Ce sont les articles 9 et 23 de la Constitution de la principauté qui établissent la liberté des cultes, leur exercice public et la liberté des citoyens... Une synergie positive entre État et Église qui garantit la liberté de tous, dans un contexte moderne dicté par un pluralisme religieux et culturel de plus en plus marqué. [C'est la “Nouvelle chrétienté pluraliste” que Maritain oppose à la chrétienté historique dans son livre “*Humanisme intégral*”]. ...A Monaco on affirme donc clairement que l'apport de la religion au développement de la société est utile et nécessaire, au-delà de la religion que chacun professe.» [C'est la doctrine maçonnique : Religion oui, dogmes non].

**Don Giuseppe Lorizio, prof. à l'Université Pontificale du Latran, O.R. 26.08.2021 :** «En ce qui concerne l'Église catholique on assiste au lent, mais graduel dépassement du dénommé christianisme ou catholicisme conventionnel [il existe donc un catholicisme non conventionnel : par exemple la bénédiction de couples homosexuels, etc.] État et Église... deux réalités si profondément transformées, qui sont appelées à dialoguer, à abandonnant les velléités hégémoniques par l'État, et éloignant la tentation pour le temporel, toujours aux aguets, par l'Église. En ce sens *Porta Pia*, ainsi que la fin du pouvoir temporel, constituent un point de non retour. [Au Vatican ils sont bien décidés à ne pas revenir à la foi catholique sur la Royauté Sociale de Jésus-Christ]. Le bienheureux Rosmini... Je cite juste l'expression, peut-être la plus célèbre de “*La philosophie du droit*”, du bienheureux : “*La personne est le droit subsistant*”. [C'est l'extraterritorialité de Maritain, reconnue par la liberté religieuse de Vatican II].

## La judaïsation de l'Église

**Le Card. Kurt Koch.** Vers une date commune de Pâques pour faire une seule religion, O.R. 30.04.2021 : «Les chrétiens, surtout en Asie mineure, célébraient toujours la Pâque le 14 du mois de nissan, en même temps que la Pâque juive... Le concile de Nicée décréta : “*Tous les frères et sœurs d'Orient, qui jusqu'à aujourd'hui ont célébré Pâques avec les juifs, à l'avenir célébrerons la Pâque en accord avec les chrétiens romains, jusqu'à la fin des temps...*” En 2025, les Églises d'Orient (orthodoxes) et d'Occident, pourront célébrer Pâques à nouveau ensemble, le même jour, le 20 avril... Une riche opportunité pour parvenir à une date commune... **Le pape François et le pape-patriarche Tawadros II**, se sont exprimés en ce sens plusieurs fois.»

**Riccardo Burrigana, O.R. 13.04.2021 :** «Il y a 35 ans a eu lieu la visite historique de Jean-Paul II à la synagogue de Rome... C'était la première fois, et en soit **c'était une nouveauté extraordinaire...** De nombreuses personnes avaient longuement travaillé, dépassant des obstacles qui paraissaient insurmontables, mais pour certains ce fut une véritable surprise... La visite de Jean-Paul II a fait accomplir un saut de qualité aux changement des rapports entre l'Église catholique et le peuple juifs.» (**Hélas ! C'est un changement des catholiques vers l'apostasie grâce au Pape**).

**Marcello Figueroa, O.R. 31.03.2021 :** «Cette année le moment culminant de la Pâque chrétienne coïncide avec la pâque juive : Pessach... Pour cet événement le 16 mars, 40 évêques [et cardinaux] ainsi que des dirigeants juifs se sont connectés... pour partager un moment particulier, organisé par le Congrès juif latino-américain la veille de la Pâque catholique et de la pâque juive...»

Le responsable du dialogue interreligieux a ouvert la rencontre parlant du rôle central de la solidarité et de l'inclusion de Pessach: “*Au cours de cette nuit nous ouvrons deux fois les portes : la première pour partager le pain et la seconde pour le dernier calice de vin, comme nous vous invitons actuellement à le célébrer avec nous...*” “*La parole “eucharistie” signifie merci, je veux donc vous remercier pour cet espace : nous nous enrichis-*

*sons mutuellement*”, a dit l'évêque Torres de Cordoba.» [Le dernier objectif est de remplacer l'eucharistie par le pain et le vin de Pessach].

## Féminisme dans l'église

### Vers le sacerdoce des femmes

**Giorgia Salatiello, O.R. 20.02.2021 :** «Aussi bien les femmes que les hommes sont participants du même sacerdoce commun... On pose ici une question... celle de l'inclusion dans le parcours synodal, aussi bien des femmes que des hommes qui, évidemment, ne serait pas tel s'il excluait les femmes baptisées auxquelles revient la même dignité qu'à tous les baptisés... Le baptême, source d'appartenance ecclésiale, est le même pour les deux genres et il est incompatible avec toute négation d'égalité. L'exigence de la synodalité, sur laquelle le pape François revient souvent et avec insistance, devient ainsi une occasion... pour la reconnaissance de tous les croyants... Quant à ce qui se rapporte spécifiquement au sacerdoce ministériel... il doit être libéré de toute scorie de cléricalisme qui dénature son caractère de service en faveur d'un plus vaste sacerdoce baptismal de tous les croyants.»

## Spiritisme dans l'Église.

### De Pachamama aux rituels amazoniens et aux chamans

**Raffaele Luise, O.R. 21.10.2021 :** «La défense de sa propre identité culturelle... des peuples indigènes amazoniens, un moment crucial et la figure du chaman, prêtre et guérisseur d'une religion animiste sans temple ni images, mais au très intense sens du sacré, qui imprègne toute la réalité et chaque moment de la vie des villages... J'en ai rencontré plusieurs et de diverses ethnies... La figure du chaman résiste en de nombreuses autres communautés indiennes... Le chaman met au service des bons esprits son sang et sa chair, non tant pour guérir que pour empêcher l'assaut des esprits malins... ou maléfiques des sorciers ennemis... Il y a des ethnies où le chaman conserve intact son grand rôle de prêtre guérisseur et de chaman de la lumière et des ténèbres... Le rite chamanique où le chaman tombe en transe, et guide tout le village pour éloigner les maux qu'il sent s'approcher... Ce n'est, peut-être, que le

début d'un chemin de respectueuse inculturation du christianisme dans la civilisation des peuples indigènes. Une Église capable de se faire vraiment amazonienne.»

## Démocratie dans l'Église et synodalité

**Le pape François, O.R. 30.01.2021 :** «Celui qui ne suit pas le Concile n'est pas avec l'Église. C'est le moment de commencer un Synode national, communauté par communauté, diocèse par diocèse... C'est ça le magistère : le Concile c'est le magistère de l'Église. Ou bien tu es avec l'Église et alors tu suis le Concile, ou alors tu ne suis pas le Concile – *ou tu l'interprètes à ta manière, comme il te plait* – et tu n'es pas avec l'Église. Sur ce point nous devons être exigeants et sévères. Le Concile n'est pas négociable. [C'est la thèse du Card. Ratzinger qui dans "Dominus Jesus" dit : "C'est le caractère contraignant de Vatican II"]... S'il vous plaît, aucune concession à ceux qui cherchent à présenter une catéchèse non conforme au magistère de l'Église.» [Le pape François veut la soumission au "magistère" maçonnique de "liberté, égalité, fraternité". Nous, au contraire, nous disons que celui qui sui le Concile libéral Vatican II n'est pas avec l'Église].

**Les Cardinaux Koch et Grech. Lettre aux évêques, O.R. 03.11.2012 :** «Puisque l'œcuménisme peut être compris comme un "échange de dons", l'un des dons que les catholiques peuvent recevoir des autres chrétiens, c'est justement l'expérience et la compréhension de la synodalité. [C'est-à-dire, apprendre des non catholiques la démocratie dans l'Église : c'est l'apostasie]... avec le souhait que la dimension œcuménique du processus synodal fasse croître aussi bien la synodalité que l'unité des chrétiens "afin que le monde croie".»

**Le Card. Grech, O.R. 04.11.2012 :** «La synodalité : antidote à une vision statique (c'est-à-dire le dogme) de l'Église... Le 2ème chapitre de "Lumen gentium" dédié au peuple de Dieu, a été décrit par les commentateurs comme la "révolution copernicienne" du Concile, parce que grâce à lui il y aurait eu une conversion totale de l'orientation ecclésiologique. Ce n'est plus la masse des fidèles conçue à partir de la hiérarchie ecclésias-

tique (comme il est encore conçu dans le schéma préparatoire "De Ecclesia"), mais les pasteurs de l'Église conçus à partir du peuple de Dieu.»

**Le Card. Koch : Désormais il y a une nouvelle définition de la nature de l'Église, O.R. 18.01.2012 :** «La synodalité comme un défi œcuménique. Le Concile de Nicée a une très grande importance... Il documente comment les questions controversées dans l'Église sont discutées et résolues synodalement dans un concile. Le mot "synodalité" est aussi ancien que le mot "église". (C'est faux). Le concile de Nicée marque donc le début de la modalité synodale, valide pour l'Église universelle et appliquée au processus décisionnel. [C'est-à-dire, le processus décisionnel démocratique]... Deux importants documents récents... proposent une vision multilatérale et œcuménique de la nature, du but et de la mission de l'Église... toute l'Église est synodale/conciliaire à tous les niveaux de la vie ecclésiale : locale, régionale et universelle... Ce point de vue est partagé par la Commission théologique internationale...

Le pape François aussi s'exprime avec force en faveur des procédés synodaux dans l'Église catholique... comme un chemin que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire... Pour le pape François, il est prioritaire d'approfondir l'idée de synodalité comme une structure fondamentale et essentielle de l'Église catholique... La synodalité, comme dimension **constitutive** de l'Église... (Pourtant il est écrit : «Tu es Pierre, et sur cette pierre Je bâtirai mon Église.» Donc Jésus n'est pas "synodal"). Ceux qui exercent l'autorité s'appellent ministres parce que ce sont les plus petits entre tous... **Même la primauté pétrinienne** peut trouver sa plus claire expression dans une Église synodale : "Le pape n'est pas tout seul au-dessus de l'Église, mais à l'intérieur d'elle, comme un baptisé parmi les baptisés" (François, 17.10.2015)... Nous, catholiques, dans le dialogue avec les frères orthodoxes, nous avons l'opportunité, nous dit le pape François : "d'apprendre quelque chose de plus sur la signification de la collégialité épiscopale et sur leur expérience de la synodalité". ...La primauté doit toujours être comprise et exercée dans le cadre de la synodalité, et la synodalité dans le cadre de la primauté. ...Au plan universel, l'évêque de Rome est le "protos" par rapport à la multitude des

Églises locales, alors que dans les Églises orthodoxes le Patriarche œcuménique de Constantinople revêt un rôle analogue. [Ils nous disent ici que la Papauté romaine doit devenir semblable au patriarcat orthodoxe]. ...

L'Église catholique doit reconnaître que dans sa vie et ses structures ecclésiales elle n'a pas encore développé ce degré de synodalité [démocratique] qui serait théologiquement possible et nécessaire... Le premier (**protos**) ne peut rien faire sans le consentement de tous... l'Église catholique a beaucoup à rattraper...»

**Le Card. Kasper commémore Hans Kung, O.R. 07.04.2021 :** «Kung n'était pas seulement un rebelle ou une voix critiques envers l'Église. C'est quelqu'un qui voulait susciter un renouveau dans l'Église et actualiser sa réforme... Kung était catholique, mais à sa façon. [Aujourd'hui c'est le cas de tous]. En tant que théologien il s'est senti interpellé à changer les choses dans l'Église et il y est parvenu [ici nous sommes douloureusement du même avis], mais son ecclésiologie était trop libérale... En 1993 il a fondé "Weltethos" (Éthique mondiale), pour promouvoir la coopération entre les religions par la reconnaissance des valeurs communes. Mais il a aussi laissé à l'Église d'autres idées de réforme qui sont devenues actuelles en Allemagne. [En effet, le synode allemand nous le démontre actuellement].

Il voulait l'**ordination des femmes et l'abolition du célibat**. Il n'est jamais sorti de l'Église et n'a jamais voulu en sortir... À la fin de sa vie... le pape François m'a chargé de lui transmettre ses salutations et ses bénédictions "dans la communauté chrétienne"... **Ratzinger a été professeur à Tubingen pendant 2 ans et demi dans la même faculté que Kung.** Ils se sont connus en 1957 et ils ont collaboré comme experts de théologie à la dernière session du Concile Vatican II... Quand Ratzinger est devenu le pape Benoît XVI, il a invité le théologien à Castelgandolfo... Je crois que **Ratzinger lui a conservé son estime jusqu'à la fin.**»

**Romilda Ferrauto, O.R. 08.10.2021 :** «Le synode se transforme. Dans son déroulement ont été introduits des changements... Si on regarde l'histoire de l'Église et de la société, la plus grande partie des États ont hérité des siècles de men-

talité patriarcale, les femmes ont été partout dominées, il ne leur était pas permis de faire leur part, de laisser entendre leur voix et d'exprimer leurs talents... [Ce n'est pas vrai : elles ont exercé des rôles différents, et la Vierge Marie, une femme, est l'être le plus important après la Sainte Trinité]. L'Église par sa nature est donc constitutionnellement synodale. D'ailleurs aux premiers siècles de l'Église le gouvernement était collégial et synodal. [Faux. Il suffit de lire l'Évangile]... Nous vivons dans des cultures démocratiques... mais lorsqu'on examine à fond ce qu'est un synode, il apparaît évident que si la dynamique fonctionne bien, il doit produire un consentement. De fait le vote est placé à la fin du processus... Pendant le Concile, la presque totalité des institutions et des textes ont été votés à la quasi unanimité. [Au Concile ce sont les évêques qui ont voté, mais dans l'actuelle synodalité c'est le peuple, de simples fidèles qui votent et qui font autorité]. Je ne veux donc pas réduire l'importance du vote... Le synode pourrait devenir un vecteur pour la réforme de l'Église... Nous sommes appelés aujourd'hui à la synodalisation de l'Église dans toutes ses instances.»

### Ce n'est plus le Pape qui décide de la doctrine, mais le Peuple de Dieu

**Note du synode des évêques, O.R. 21.05.2021 :** «Le parcours pour la célébration du synode se déroulera en trois phases, entre octobre 2021 et octobre 2023, passant de la phase diocésaine à une phase continentale, qui donneront vie à différents *instrumentum laboris*, jusqu'à la phase conclusive de l'Église universelle... Ceci rendra possible l'écoute réelle du Peuple de Dieu et la participation de tous au processus synodal sera garantie. Ce n'est pas seulement un événement mais un processus... [c'est-à-dire la méthode démocratique]. La phase diocésaine (octobre 2021-avril 2022). L'objectif de cette phase c'est la consultation du peuple de Dieu (*episcopalis communio*, n° 5, 2) afin que le processus synodal se réalise à l'écoute de la totalité des baptisés, sujets du *sensus fidei* infaillibles *in credendo*... Pour faciliter la consultation et la participation de tous, ils recevront... un document... un questionnaire et un *vade mecum*... Après la clôture de la phase

diocésaine, chaque diocèse enverra sa contribution à la conférence épiscopale. Le secrétariat général du Synode procédera à la rédaction du premier *Instrumentum laboris*.

La phase continentale (sept 2022-mars 2023). Chaque réunion internationale des Conférences Épiscopales nommera à son tour un responsable... Le secrétariat général du Synode procédera à la rédaction du deuxième *Instrumentum laboris* avant juin 2023.

Phase de l'Église universelle (octobre 2023). Célébration du Synode des évêques à Rome (octobre 2023).»

**Andrea Tornielli, Interview du secrétaire général du synode, le Card. Grech, O.R. 21.05.2021** : «Le synode se transforme pour faire place au peuple de Dieu pour que tous puissent faire entendre leur voix... Le pape François a transformé le synode d'événement en processus...

Le discernement des pasteurs qui constitue la deuxième phase **se fait sur ce qui a émergé de l'écoute du Peuple de Dieu...** Comment pourrait-on ne pas espérer que les indications émergées du synode deviennent, par la troisième phase, qui est phase de réalisation, un facteur de renouveau et de réforme de l'Église ?» [On affirme ici officiellement que l'autorité ne fait que confirmer ce que le peuple décide. Dans le synode sur l'Amazonie, le peuple a demandé des prêtres mariés, des femmes dans la liturgie, une Église indigène, le rite amazonien, etc. On fait dépendre la vérité du nombre de votes].

## La Révolution anti-ecclésiastique

**La pape François pour le début du processus synodal. O.R. 09.10.2021** : «Je répète que le Synode ce n'est pas un parlement [au fait, oui. Et vous verrez qu'il va voter comme au parlement, comme les protestants et les orthodoxes qui n'ont pas la papauté] ... c'est à cela que nous sommes appelés : à l'unité, à la communion, à la fraternité... Parce qu'il y a parfois certains élitismes dans l'ordre presbytéral qui l'éloigne des laïcs... Ceci requiert de changer certaines visions de haut en bas, déviante et partielles sur l'Église, sur le ministère presbytéral et sur le rôle des laïcs, sur les responsabilités ecclésiales, sur le rôle de gouvernement et ainsi de suite... Il peut y avoir la tentation de l'immobilisme : "on a toujours fait

ainsi". Ce mot est un poison dans la vie de l'Église, "on a toujours fait ainsi". [Par contre St Vincent de Lerins, docteur et Père de l'Église, il a fait de ce principe la règle de la foi catholique : «Croire ce qui a toujours été cru partout et par tous.»] Saisir au moins trois opportunités. La première est de s'acheminer non pas occasionnellement, mais de manière structuré vers une Église synodale [cela signifie la structure démocratique]... Le père Congar, de sainte mémoire, rappelait : "Il ne faut pas faire une autre Église, mais une Église différente".» [On voit la volonté de changer l'Église catholique, et François enseigne la thèse de Benoît XVI : O.R. 15.12.2016 : «Les pères conciliaires... ne pouvaient pas, et ne voulaient pas, créer une foi différente ou une nouvelle Église, mais les englober toutes les deux de manière plus profonde et donc les "rénover" vraiment.»]

**Andrezej Choromanski, O.R. 22.01.2021** : «Jean Paul II et sa contribution exceptionnelle à la cause de l'unité des chrétiens par l'encyclique "Ut unum sint"... Le Concile a été le virage qui a changé radicalement les relations de l'Église catholique avec les autres Église et communautés chrétiennes. [Le Vatican confirme officiellement ce que disait Mgr Lefebvre]. Avec le Concile et son décret "Unitatis redintegratio" l'Église catholique entrait de manière irrévocable et irréversible dans le mouvement œcuménique moderne... [C'est une autre Église : ce n'est plus l'Église catholique]. L'unité est partie intégrante de la nature de l'Église... toutefois, contrairement à ce qui avait été soutenu précédemment par le magistère catholique [vraiment catholique donc, bon] la constitution offre une interprétation différente de cette unité [très différente]... Le changement le plus significatif pour le mouvement œcuménique c'est la reconnaissance officielle que l'Église de Jésus-Christ sur la terre est une réalité qui transcende les limites visibles de l'Église catholique, et que nombre de ses éléments se trouvent dans d'autres Églises et communautés ecclésiales (*Lumen gentium*, ch. 8, et *Unitatis redintegratio*, ch. 3). Cette nouvelle perspective ecclésiologique a conduit l'Église catholique à une perception radicalement différente des autres chrétiens. [Même ici le Vatican confirme officiellement ce que disait Mgr Lefebvre, qui s'opposait à une telle dérive].

Ceux qui pendant des siècles avaient été définis comme “schismatiques” et “hérétiques” étaient maintenant appelés “frères séparés”, encore “séparés” mais toujours “frères”... Questions essentielles pour le futur du mouvement œcuménique, en particulier la nécessité de trouver ensemble de nouvelles modalités de l’exercice du ministère pétrinien, qui puissent être acceptables par tous les chrétiens... (**Un pape pour toutes les religions**). “*Ut unum sint*” repousse le dénommé “œcuménisme du retour”... (**C'est-à-dire qu'elle repousse la conversions “le retour” à la foi catholique**) ... les églises pourront grandir dans la communion de foi... dans le ministère reconnu réciproquement et dans les structures ecclésiales partagées.» [**Démocratie dans l’Église**].

## Divers

**Le Card. Parolin, secrétaire d’État sur l’obligation du vaccin au Vatican, O.R. 28.09.2021** : «Décret général... 1) Obligation d’avoir le certificat...

4) Le personnel dépourvu des certificats nécessaires ne peut accéder à son poste de travail et devra être considéré comme absence injustifiée. Pour toute la durée de l’absence la rétribution ne leur est pas due... 7) le présent Décret sera publié dans les “*Acta Apostolicae Sedis*”.

**Osservatore Romano, 24.07.2021** : «Bilan du Saint-Siège... Le déficit est de 66'3 millions d'euros.»

**Osservatore Romano, 02.08.2021** : «Message du pape pour le Festival des jeunes à Medjugorje.»

**Raffaele Coppola, 24.08.2021** : «*Aeternum Foedus* et Troisième Rome. L’Histoire juridique des grands espaces, avec la continuité des deux empires au sens juridique : l’Empire chinois et l’Empire romain qui, selon la prophétie du moine russe Filofei, continue dans la “*Troisième Rome*”... Ils s’inspirent de la pensée du vénérable Giorgio La Pira... En 1959, la Pira fit un “*pèlerinage*” à Moscou “ville sainte”. On lui doit les concepts de “*guerre impossible*” et de “*Paix inévitable*” [ C'est la philosophie pacifiste de celui qui a déjà décidé de trahir plutôt que de mourir pour la foi] rattachés à l’encyclique

“*Pacem in terris*” de Jean XXIII. Les pontifes suivant n’ont pas été différents... Le Saint Siège... ainsi que Giorgio La Pira, mettent de côté les inspirations de domination temporelle de cette conception politique et idéologique. Le Saint Siège insiste plutôt sur la destinée commune et l’égalité des peuples.» [**C'est la fraternité universelle au dessous des religions, avec Moscou comme troisième Rome**].

## La Révolution liturgique

**Motu proprio “*Traditionis Custodes*”**

**Le pape François, O.R. 16.07.2021** :

«Jean-Paul II et Benoît XVI ont concédé et réglé l’autorisation d’utiliser le *Missale Romanum* de 1962. Ils ont ainsi voulu “*faciliter la communion ecclésiale à ces catholiques qui se sentent liés à certaines formes liturgiques précédentes*” et non pas à d’autres... Par cette Lettre apostolique, je souhaite poursuivre encore plus la recherche constante de la communion ecclésiale... art. 1) Les livres liturgiques promulgués... par Paul VI et Jean-Paul II... sont l’unique expression de la “*les orandi*” du Rite Romain, art. 2) C'est de la compétence exclusive de l’évêque diocésain d’autoriser l’utilisation du “*Missale romanum*” de 1962 dans le diocèse... art. 3, § 1). Que l’évêque s’assure que de tels groupes n’excluent pas la validité et la licéité de la réforme liturgique, de l’enseignement du Concile Vatican II et du Magistère des Pontifes Romains... § 6). Il aura soins de ne pas autoriser la formations de nouveaux groupes... art. 5). Le clercs qui célèbrent déjà avec le “*Missale romanum*” de 1962, demanderons à l’évêque diocésain l’autorisation de pouvoir continuer à l’utiliser. Art. 6).

Les instituts... érigés autrefois par la Commission Pontificale “*Ecclesia Dei*” passent sous la compétence de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée.»

**Le pape François : Lettre aux évêques du monde entier, O.R. 16.07.2021** : «La possibilité accordée avec l’indult était surtout motivée par la volonté de favoriser le retour du schisme créé par le mouvement de Mgr Lefebvre. [C'est-à-dire, ramener les traditionalistes dans l’“*Église conciliaire*”]. C'était le piège que le Card.

**Ratzinger a dévoilé dans son discours au Chili, "Concilium" 1988.** "Nous pourrons ainsi ouvrir un espace à ceux qui, dans l'Église, cherchent et demandent, nous arriverons ainsi à convertir le schisme". ... Benoît XVI... dans son choix, était convaincu (en accordant la messe) que cette démarche n'aurait mis en péril aucune des décisions essentielles du Concile Vatican II, et ne porterait pas préjudice à l'autorité. [En effet le Card. Ratzinger, toujours dans son discours au Chili dit : «Dans ce dialogue très difficile, Rome a joint la générosité, sur tout ce qui pouvait être négocié, à la fermeté sur l'essentiel... Je mets en évidence trois aspects... récupérer la dimension sacrée de la liturgie... défendre le concile Vatican II contre Mgr Lefebvre... Laissant de côté la question liturgique, le point central du combat est dans l'attaque de Mgr Lefebvre contre la liberté religieuse et le prétendu esprit d'Assise].

Benoît XVI voulait certes reconnaître la Réforme liturgique, mais ce qui le confortait dans sa décision, c'était le fait que ceux qui souhaitaient retrouver la formule de la liturgie qui leur était chère "*acceptaient clairement le caractère contraignant du Concile Vatican II, et étaient fidèles au pape et aux évêques*". [Donc tous ceux qui ont abandonné la position catholique de Mgr Lefebvre, en échange de la messe dite de St Pie V, ont "*accepté clairement le caractère contraignant du Concile Vatican II, et étaient fidèles au pape et aux évêques*".] ... Après 17 ans... les réponses reçues ont révélé une situation qui m'attriste et me préoccupe...

Malheureusement les tentatives pastorales de mes prédécesseurs... ont été souvent mal interprétées. [C'est l'aveu que la fausse Restauration à, certes, fait tomber dans le piège de nombreux confrères, mais heureusement pas tous]. Une possibilité de recomposer l'unité... a été utilisée pour augmenter les éloignements, endurcir les différences, construire des oppositions qui blessent l'Église... l'exposant au risque des divisions. [Il nous semble, au contraire, que le piège était parfait, mais par contre c'est l'accélération moderniste de François qui a rendu l'accord plus difficile. Toutefois, accord qui avait déjà été refusé par Mgr Lefebvre] ... Ce qui m'attriste aussi c'est l'usage instrumentalisé du Missel de 1962, toujours plus caractérisé par un refus crois-

sant, non seulement de la réforme liturgique, mais du Concile Vatican II... Douter du Concile signifie douter des intentions mêmes des Pères... Le Concile Vatican II éclaire le sens du choix qui me porte à revoir la concession accordée par mes prédécesseurs... Je veux que cette unité soit rétablie dans toute l'Église de rite romain.» [Donc l'espace liturgique doit être exclusivement moderniste].

**Congrégation pour le Culte. O.R. 18.12.2021 :** «Le Saint-Siège répond aux questions des évêques sur la célébration de l'ancienne messe... Chaque norme prescrite a toujours comme unique but de construire le don de la communion ecclésiale en marchant ensemble, dans la ligne du Saint Père en conviction d'esprit et de cœur... Il s'agit d'une permission **non d'une opportunité pour promouvoir le rite précédent...** [Voilà qui a le mérite d'être clair]

Le II<sup>e</sup> "Dubium" concerne la possibilité de célébrer... aussi les autres sacrements prévus par le "Rituale Romanum" ... La réponse est négative... Il ne sera pas **non plus concédé l'utilisation du Pontifical pour la confirmation et les ordinations.** La raison de cette interdiction, concernant la confirmation, s'explique par le fait que la formule du sacrement de confirmation a été modifiée par St Paul VI, et on considère qu'il n'est pas opportun d'utiliser celle abolie, étant donné qu'elle a subi des changements substantiels.

Une autre requête concerne la possibilité de continuer d'utiliser le Missel sans reconnaître la validité et la légitimité de la concélébration, refusant de concélébrer, en particulier avec l'évêque à la messe chrismale le Jeudi Saint. La réponse est négative. [Que feront les prêtres de la FSSP ?]. On demande à l'évêque de vérifier qu'une telle attitude n'englobe pas la validité et la légitimité de la réforme liturgique, du Concile Vatican II et du Magistère des Pontifes.»

**Paolo Trianni, O.R. 30.10.2012 :** «Teilhard de Chardin... Il n'y a pas un thème de la théologie dogmatique qu'il n'ait relu de manière novatrice, depuis la compréhension du Christ et de l'Eucharistie jusqu'au rôle du laïc et de la femme dans l'Église.» [C'est la thèse de Benoît XVI selon laquelle le monde deviendra une hostie vivante].